
EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale

DB 26.03.09

**RESSOURCES ET
MOYENS**

Adoption du compte
financier unique
(CFU) du budget
principal de l'exercice
2025

Membres en exercice : 14
Membres présents : 7

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars, à 16 heures 30,

Le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale s'est réuni en salle Zola sous la présidence de Mme Florence THIBAUDEAU-RAINOT, vice-présidente.

Etaient présents :

Mmes Laurence BESANCENOT, Laurence PREVOST, administratrices, MM. Madjid NASSAH, Philippe TOUILIN, Gilbert BELLET, Philippe PAUMELLE, administrateurs.

Etaient absents et excusés :

M. Edouard PHILIPPE, président, Mmes Nathalie NAIL, Oumou NIANG-FOUQUET, Anne-Virginie LE COURTOIS, Katy VITERISI, Laurence VASSE HERRENSCHMIDT, Stéphanie AUDEBERT, administratrices.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 (adoption et exécution du budget) et L. 2311-1 à L.2343-2 (budgets et comptes) ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU les articles L. 123.8 et R. 314-51 du code de l'action sociale et des familles ;

VU l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 généralisant le compte financier unique (CFU) ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

PREND ACTE

- du compte administratif du CCAS de la commune associée de Rouelles, arrêté en section de fonctionnement à 8 538,27 euros en recettes et à 8 282,27 euros en dépenses ;

- de la communication des annexes légales ;

Après avoir délibéré,

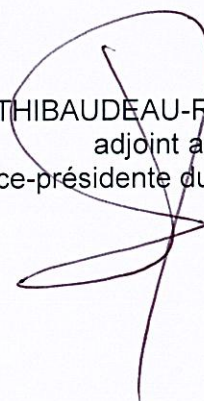
DECIDE

- **d'arrêter et de voter** le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025, présenté par le président du conseil d'administration, conformément à l'article L. 2121-31 du code général des collectivités territoriales du budget principal (00).

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Florence THIBAUDEAU-RAINOT
adjoint au maire
vice-présidente du CCAS

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke at the bottom, positioned to the right of the printed name.